

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Les jeunes syndicalistes face aux problèmes d'emploi des jeunes Young Union Militants and the Question of Employment for Youth Los jóvenes sindicalistas frente a los problemas de empleo de los jóvenes

Stéphane Lepoutre

Numéro 8 (48), automne 1982

Le chômage et les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034803ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034803ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lepoutre, S. (1982). Les jeunes syndicalistes face aux problèmes d'emploi des jeunes. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 115–125. <https://doi.org/10.7202/1034803ar>

Résumé de l'article

Dès le début de la crise, les jeunes ont été fortement touchés par l'augmentation du chômage. Les jeunes syndicalistes de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique, confrontés à cette situation nouvelle, ont très tôt réagi en lançant des revendications concernant la création d'emplois suivant différentes modalités, et particulièrement par le partage du travail.

Encore faut-il, pour faire avancer ces revendications, qu'elles soient appuyées par un maximum de jeunes, étudiants, travailleurs et sans-emploi, et donc qu'elles répondent aux attentes des jeunes. Les jeunes syndicalistes de la CSC ont à de nombreuses reprises consulté de nombreux jeunes pour définir, tester et réaménager leurs revendications et programmes d'action. Ils ont suscité le développement de groupes d'action à la base dans les entreprises et parmi les sans-emploi.

Cette sensibilisation de plus en plus large à la nécessité de redistribuer le travail disponible, revendication porteuse de solidarité, amène les jeunes à repenser le syndicalisme. Ils veulent dépasser le corporatisme et recherchent les voies vers un syndicalisme interprofessionnel, plus solidaire, qui ne tienne plus seulement compte des problèmes liés au travail, mais considère le travailleur, avec ou sans-emploi, ainsi que les étudiants, comme des personnes humaines qui aspirent à une société plus juste et plus démocratique.

Les jeunes syndicalistes face aux problèmes d'emploi des jeunes

S. Lepoutre

Dès le début de la crise de l'emploi, les jeunes syndicalistes de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique (CSC) se sont trouvés dans la plupart de leurs activités confrontés aux problèmes d'emploi vécus par les jeunes avec lesquels ils étaient en contact.

Cette situation a amené et amène encore aujourd'hui les Jeunes CSC (jeunes syndicalistes de la CSC) à revoir constamment leurs revendications et leur stratégie dans l'action syndicale. Des revendications ont perdu leur signification, de nouvelles apparaissent, exprimées par une base secouée par le fléau du chômage. Des stratégies deviennent inefficaces et il faut en définir de nouvelles qui mettent en échec le risque croissant de division de la classe ouvrière et qui tiennent compte des réalités nouvelles que crée le capitalisme en se restructurant.

Plus que jamais, l'action syndicale, et particulièrement celle pour l'emploi des jeunes, doit se construire au départ des réalités vécues par les jeunes travailleurs actifs et non-actifs. C'est pourquoi les revendications et actions des Jeunes CSC sont basées sur ce que vivent les jeunes dans le travail, au chômage et à l'école.

Il faut faire la part entre ce qui exprime le vécu concret et ce qui participe de courants d'opinion alimentés par la droite. Contrer ceux-ci demande un travail important de sensibilisation sur les problèmes d'emploi et de chômage. La contre-information se base non seulement sur des statistiques mais aussi, et

solidement, sur le vécu des jeunes. Cette sensibilisation vise à déculpabiliser les sans-emploi, à montrer aux travailleurs que le manque d'emplois les menace et à donner aux étudiants une vue de la situation plus proche de la réalité que celle qu'en donnent généralement les enseignants et les média.

Informé ne suffit pas. Quand il s'agit de chômage, et vu l'ampleur du phénomène, l'information peut même démobiliser tant apparaissent réduites les issues de la crise de l'emploi et peu encourageantes les politiques menées en la matière. Rendre confiance aux jeunes, en leur capacité d'initiative et d'action, demande d'élaborer avec eux des projets qui s'exprimeront d'abord par un ensemble de revendications. Celles-ci n'ont toutefois pas d'effet mobilisateur automatique : de nombreuses revendications n'ont pas avancé d'un pouce au cours des dernières années. Il est indispensable que les projets contiennent des revendications accessibles et proposent des alternatives réalisables.

C'est essentiellement dans cette optique que les Jeunes CSC organisent leur action sur le terrain de l'emploi et du chômage des jeunes. Ils s'inscrivent en outre dans les programmes revendicatifs et stratégiques de l'ensemble de la CSC et, chaque fois que c'est possible, dans ceux mis en oeuvre par une coordination des organisations de jeunesse.

Il faut bien reconnaître que la restructuration du capitalisme mondial, et plus concrètement les rationalisations des entreprises et secteurs industriels et de service, ainsi que les politiques économiques gouver-

nementales qui ont accompagné ces restructurations, ont amené ces dernières années d'importants replis défensifs dans le mouvement ouvrier, repli vers les secteurs et les entreprises. Cette situation ne favorise pas la recherche d'alternatives, même si certaines apparaissent quand même. Les groupes spécifiques dans l'organisation syndicale, dont celui des jeunes, qui ont un rôle dynamique et innovateur, sont d'autant moins soutenus dans leurs propositions d'actions nouvelles. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les démarches des Jeunes CSC ne constituent pas vraiment un système cohérent. Il s'agit plutôt d'un ensemble d'initiatives, qui nécessite une coordination, et duquel pourra se dégager progressivement un véritable projet. Ce n'est pas faute d'organisation qu'il en est ainsi. C'est davantage les contraintes du moment et un certain manque de moyens qui empêche l'ensemble des initiatives de se fondre en un projet solide. Il faut également tenir compte du fait que des initiatives nouvelles sont considérées comme des expériences qui doivent d'abord faire leurs preuves avant de pouvoir devenir les lignes de force d'un projet.

La démarche

Il est essentiel aujourd'hui, pour tenir compte de l'évolution rapide des sensibilités dans le contexte troublé de la crise, de mener des actions en contact permanent avec les réalités vécues par les jeunes. Des réajustements sont opérés, suite à des consultations auprès des jeunes. Ce travail est indispensable pour créer une solidarité réelle entre les jeunes : la solidarité peut se construire à partir du moment où le jeune se rend compte qu'il n'est pas seul à vivre sa situation, que d'autres connaissent des difficultés semblables aux siennes et qu'il s'est convaincu que l'alternative est : « solidarité ou crever ». Le premier chapitre ci-dessous présentera cette démarche.

Dans un deuxième temps, il sera question des actions menées, sur base de ce qui précède, auprès de et par trois catégories de jeunes : les étudiants, les travailleurs et les sans-emploi. Les étudiants, non encore insérés dans le monde du travail, se posent de plus en plus de questions sur leur avenir. L'école n'y répond en général pas : l'enseignement fabrique des ouvriers, leur apprend à intégrer le respect des horaires et des cadences de travail. L'action des Jeunes CSC dans les

écoles vise à *informer* les étudiants et à les *former*, comme personnes, à la vie en société, particulièrement en les ouvrant à des préoccupations telles que la lutte pour l'emploi et la défense collective de leurs droits. C'est la voie par laquelle peut se créer une solidarité entre étudiants et travailleurs avec et sans emploi.

Pour les jeunes travailleurs, les principaux soucis sont la défense de l'emploi dans les entreprises et le partage du travail disponible par la réduction de la durée du travail. Des actions dans ce sens sont menées par des groupes de base de Jeunes CSC, lieux privilégiés où s'organise la solidarité entre les jeunes, avec les autres travailleurs de l'entreprise, et avec les sans-emploi via des rencontres régionales.

Les sans-emploi, pour leur part, commencent à s'organiser en groupe spécifique au sein de l'organisation syndicale. Les jeunes sont très actifs dans les différents comités de sans-emploi, dont l'objectif est de construire la solidarité entre travailleurs sans emploi d'abord, mais aussi avec les travailleurs qui ont encore un emploi.

Le but n'est pas ici de comptabiliser des résultats, mais d'expliquer la démarche mise en oeuvre par des jeunes syndicalistes sur différents plans, pour sensibiliser les jeunes aux problèmes d'emploi, les mobiliser dans des actions pour l'emploi, et construire avec eux la solidarité dans l'action pour le partage du travail, sans lequel il ne sera pas possible de réduire le chômage, et pour la création d'emplois utiles.

Des actions basées sur le vécu des jeunes

L'action syndicale des Jeunes CSC, et particulièrement celle qui concerne l'emploi et le chômage, se fonde sur la connaissance des problèmes des jeunes, qu'ils soient travailleurs, sans-emploi, étudiants ou autres. Sondages, enquêtes, enregistrements de témoignages, contacts personnels sont autant de moyens fréquemment utilisés dans les groupes de base en entreprise et dans les localités et les écoles.

En 1977, c'est au plan national que fut lancée une importante enquête sur la « condition des jeunes de la classe ouvrière ». Réalisée à un moment où la crise faisait déjà durement sentir ses effets, elle a été un outil remarquable de sensibilisation et de mobilisation. L'analyse des résultats a mis en évidence des

comportements et façons de penser des jeunes jusqu'à là méconnus, que les moyens d'information n'avaient jamais cherché à découvrir. Cette analyse, réalisée avec des jeunes militants, a également été un élément de référence dans l'élaboration des revendications et programmes d'action des Jeunes CSC.

Les jeunes s'expriment en faveur du partage du travail

Jetons un rapide coup d'oeil sur les principaux enseignements de cette enquête de 1977. Il apparaît que celles et ceux qui ont encore un emploi en sont en partie déçus. Dans la moitié des cas, la qualification acquise n'est d'aucune utilité. Un quart seulement des jeunes interrogés travaillent par goût. Quant au chômage, une moitié seulement ont une idée du nombre réel de jeunes touchés. La majorité est cependant consciente qu'il faut créer des emplois. Comment ? Pour la majorité des jeunes, les mesures à prendre concernent la politique économique et industrielle et le partage du travail par la réduction du temps de travail permettant de libérer des postes de travail pour les chômeurs. Du côté des jeunes sans emploi, c'est aussi la déception : ils ont fait des études mais ne trouvent pas de travail. Pourtant, l'enquête montre qu'ils cherchent du travail, souvent pendant une très longue période et que beaucoup sont prêts à accepter n'importe quel emploi, pourvu qu'ils puissent (enfin) « gagner leur vie ». Très révélatrices des attentes des jeunes sont les réponses à la question : « Pour toi, qu'est-ce qu'un emploi de qualité ? ». Les réponses les plus fréquentes sont, dans l'ordre, les suivantes : 1) un emploi qui permet des initiatives personnelles ; 2) dans la qualification acquise ; 3) avec un revenu normal ; 4) dans la région du domicile ; 5) un emploi qui permet un travail en groupe. Ce résultat, surprenant pour ceux qui s'en tiennent aux caricatures de ce qu'est la jeunesse, nous apprend que, plus que le droit au travail, c'est le droit à un travail utile que réclament les jeunes. Le salaire n'est plus le critère principal, du moins pour ceux qui ne sont pas réduits aux bas salaires. Rien d'étonnant dès lors à ce que les jeunes soient promoteurs de la revendication de partage du travail et des revenus. En outre, les jeunes sont prêts à prendre des initiatives, ils apprécient le travail collectif et veulent mettre en valeur leur qualification. Il y a donc

chez les jeunes un potentiel qui est actuellement inutilisé.

En 1979, une nouvelle enquête est effectuée par les Jeunes CSC, dans le but de refaire le point sur les situations vécues par les jeunes. Depuis 1977, en effet, se sont développés des emplois précaires en grand nombre. D'autre part, il s'agissait de voir dans quelle mesure le programme revendicatif des Jeunes CSC était soutenu par les jeunes travailleurs, sans-emploi et étudiants. L'accent fut à nouveau mis sur la répartition du travail disponible par la réduction de la durée du travail. Face aux formules d'emplois temporaires mises en oeuvre dans le cadre des politiques de résorption du chômage, les jeunes proposent plutôt d'encourager les initiatives à la base, répondant à des besoins sociaux non satisfaits, par exemple sous forme de coopératives éventuellement soutenues financièrement par les pouvoirs publics.

Ces revendications, ainsi que d'autres non reprises ici, ont fait l'objet de campagnes de sensibilisation et d'action. Outre les travailleurs et les sans emploi, les étudiants ont également participé à ces enquêtes. Plusieurs de leurs revendications portent sur la réforme de l'enseignement. Ils exigent notamment que la formation leur donne « une image plus réelle de la situation de notre société, au plan social, économique et politique ». De graves lacunes existent en effet en matière d'information sur les problèmes d'emploi et de chômage, sur les droits des travailleurs, et sur les mouvements syndicaux.

L'action auprès des étudiants

Au vu de ce qui précède, il est logique qu'une des actions des Jeunes CSC vise le public étudiant, particulièrement les classes terminales. L'objectif est d'informer les étudiants sur ce qui les attend après leurs études et les sensibiliser aux problèmes sociaux engendrés par leur entrée sur le marché du travail où le nombre d'emplois est fortement réduit. Le présent chapitre traite de cette « action école » des Jeunes CSC à partir d'une étude approfondie extraite du mémoire de fin d'étude d'une étudiante d'école sociale¹. Cette « action école » est significative du type de démarche en profondeur et en lien direct avec les jeunes que mènent les Jeunes CSC.

C'est en 1975 que les Jeunes CSC fixent de nouveaux objectifs à leur action dans les écoles. Précé-

demment, elle consistait en une information donnée aux finalistes sur le syndicat et se justifiait essentiellement parce qu'on avait remarqué que les écoles donnaient généralement une présentation fort négative des organisations syndicales. Depuis lors, c'est-à-dire singulièrement depuis le début de ce qu'on appelle la « crise », l'action dans les écoles vise principalement à l'information, la sensibilisation et la formation des étudiants d'écoles techniques et professionnelles aux problèmes sociaux (crise économique et de l'emploi, législation sociale et du travail, rôle des organisations syndicales, etc), autant que possible en collaboration avec les enseignants. Dans une moindre mesure, faute de moyens, cette action vise aussi à la promotion des actions étudiantes en unité d'action avec les jeunes travailleurs ayant ou non un emploi.

L'action « école » est adaptée aux spécificités locales et tient largement compte du vécu des jeunes. La première réalité vécue et exprimée par les jeunes est que la crise touche surtout les jeunes. Le climat d'instabilité qui règne sur la vie quotidienne met les jeunes en condition d'incertitude et de désespoir quant à l'avenir et influence leurs comportements. Cette situation provoque des sentiments et attitudes de culpabilité, de découragement, d'individualisme et de peur alors que les aspirations se braquent sur des valeurs de qualité de vie, de solidarité, d'amitié, d'égalité et de liberté dans un monde meilleur. Les jeunes encore aux études vivent dans l'angoisse de leur avenir, dans des écoles qui, en général, fabriquent des chômeurs avec un enseignement qui ne répond plus aux besoins des personnes, de la société ni aux mutations économiques. Les ressortissants des pays qui ne font pas partie de la CEE (Communauté Économique Européenne) sont pour la plupart sûrs de se voir refuser le droit aux allocations de chômage. Ceux qui se trouvent sans travail connaissent l'ennui, la honte du contrôle quotidien, les humiliations dans la rue, dans la famille et à l'ONEm (Office National de l'Emploi). Le faible montant de l'allocation de chômage ne permet pas, de plus, la satisfaction de leurs besoins. Les jeunes qui ont encore la chance d'avoir du travail sont ou bien une main-d'œuvre à bon marché, sans garantie pour l'avenir, quand ils occupent un emploi précaire ; ou bien ils sont poursuivis par la peur de perdre leur emploi, ce qui les amène à accepter des augmentations de cadences, de mauvaises conditions de travail, la déqualification, etc.

Solidement ancrée sur cette base, l'action « école » s'appuie en outre sur une analyse des mécanismes menant, au départ d'une situation sociale défavorable, de l'enseignement professionnel aux emplois précaires. Il faut constater une certaine fatalité qui veut que, d'origine sociale en général défavorisée, les jeunes qui se retrouvent dans l'enseignement professionnel ne voient comme avenir qu'un emploi d'ouvrier ou d'ouvrière du bas de l'échelle sociale, avec, pour les filles, un accroissement du handicap, dans la mesure où les emplois auxquels leur formation les prépare, sont aujourd'hui saturés, soit devenus inutiles d'un point de vue de rentabilité économique. Cette même fatalité veut aussi que, surtout dans la région bruxelloise où se situe l'intervention dont il sera question plus loin, beaucoup des emplois industriels qui n'exigeaient pas de formation poussée, ont disparu au cours des dix dernières années, alors qu'ils constituaient pour les jeunes issus de l'enseignement professionnel une des seules possibilités de travail. À ces handicaps socio-culturels, à cette qualification professionnelle réduite, s'ajoute pour bon nombre de ces étudiants le fait d'être originaires de familles immigrées (nord-africaines, turques, etc), qui diminue les possibilités d'emploi stable, vu le racisme latent qui caractérise la situation de crise économique. Dès lors, de nombreux étudiants issus des écoles professionnelles se retrouvent au chômage, situation parsemée d'embûches quant à l'accès et au maintien du droit aux allocations. La réglementation très complexe, souvent incompréhensible pour le commun des mortels, devient source d'insécurité. Insécurité accrue par les mythes répandus par les médias et les enseignants au sujet du chômage, ce qui aboutit à culpabiliser les chômeurs en les désignant comme responsables d'une situation dont ils sont en fait les victimes. On en arrive ainsi à la marginalisation des sans-emploi. Ceux-ci risquent d'avoir des réactions individuelles de « chacun pour soi », de « système D ». À l'encontre de cela, l'action des Jeunes CSC vise à promouvoir une réaction collective de solidarité et la création de nouveaux modèles d'ancrage dans la vie économique.

L'action « école » dans la région bruxelloise

Examinons maintenant comment s'est concrétisée cette action dans la région bruxelloise.

En 1977-78, un premier contact a été pris avec plusieurs écoles et une recherche a été faite sur la population de l'enseignement professionnel.

En 1978-79, trois cents élèves de neuf écoles ont été contactés. Un montage audio-visuel, présentant les situations vécues par des jeunes sortis de l'école et la législation s'y rapportant, a été réalisé, dont le contenu était repris dans des fiches pédagogiques. Depuis, ce matériel est utilisé également dans toute la région wallonne.

En 1979-80, l'accent a été mis sur les interventions dans les écoles mais aussi sur la création d'un groupe d'anciens finalistes d'une école. Il est important de savoir ce que les jeunes deviennent après leurs études. Ce petit groupe continue de se réunir régulièrement et prépare un roman-photo sur ce qu'ils ont vécu depuis leur sortie de l'école.

Quels étaient les objectifs pour 1980-81 ?

a) *se poser des questions sur l'enseignement.* Pourquoi se trouve-t-on en section professionnelle ? L'école reproduit-elle la hiérarchie sociale ? Quels objectifs ont les écoles : former de la main-d'oeuvre à bon marché ? Ceci concerne particulièrement les jeunes filles car elles sont orientées vers la confection, l'économie ménagère, les services para-médicaux, le commerce. Ces études débouchent sur des emplois peu stables et peu valorisants. Il est important de rendre les jeunes filles conscientes de cela pour les sortir des rôles traditionnels.

b) *analyser l'information.* Faire une analyse des médias, rendre l'étudiant critique par rapport aux informations que véhiculent les journaux, notamment les offres d'emploi dont 90 pour cent sont des annonces « bidon » et sont en fait des publicités à bon marché. Mettre en évidence que les médias, en mettant en avant le sensationnel, cachent ainsi des réalités beaucoup plus importantes. En outre, il s'agit également d'informer les jeunes sur leurs droits, cette connaissance étant la base d'une défense collective, et sur les luttes menées par les travailleurs.

c) *analyser le vécu quotidien.* L'étude du vécu quotidien permet aux jeunes de se situer à partir de leur expérience et de celle de leur famille ; c'est l'objet des rencontres avec d'anciens finalistes. Elle favorise une prise de conscience qui permet de démonter les

mécanismes de la société, au départ de situations particulières qui ne s'expliquent vraiment que dans le contexte global. De plus, donner l'occasion aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations quotidiennes permet d'établir la confiance.

d) *présenter le syndicat,* pas comme une société d'assurance ni comme un bureau d'assistance publique, mais comme une organisation dynamique, basée sur la solidarité, qu'il faut toujours construire, ceci pour faire échec au mythe du syndicat tout-puissant fortement répandu dans les écoles.

Les moyens et la méthode

Les interventions dans les écoles sont basées sur la diffusion du montage de diapositives sonorisées qui aborde, par le biais de l'histoire de quelques jeunes sortis de l'école, les principaux problèmes rencontrés par les jeunes à la recherche d'un premier emploi, ainsi que la législation s'y rapportant. Le contenu législatif en est repris dans une brochure, largement distribuée aux étudiants de la région francophone du pays. Pour toutes les informations plus précises, les animateurs de l'action « école » disposent des moyens offerts par l'organisation syndicale : brochures d'information, documents reprenant les salaires en vigueur dans différents secteurs, contrat-type de travail, etc. Ils font de plus appel à la collaboration de permanents syndicaux de différents secteurs.

Le moyen le plus important est l'intervention proprement dite dans les écoles. On privilégie les interventions en profondeur : se rendre plusieurs fois dans la même école afin d'avoir un meilleur contact avec les étudiants et une meilleure collaboration avec les professeurs.

Un exemple : l'intervention dans l'école « Saint Vincent de Paul » en 1981

Il s'agit d'une école de filles, réparties en sections coiffure, couture-habillement, vente et travaux de bureau. L'intervention avait lieu dans le cadre du cours de religion, où toutes les sections sont réunies. La stagiaire d'école sociale, responsable de l'action « école » des Jeunes CSC, avait organisé son interven-

tion en collaboration avec le professeur titulaire du cours de religion.

Elle présenta la première partie du montage audiovisuel. Les élèves, comme la sous-directrice présente à cette occasion, étaient fort surprises par le contenu de la législation belge en matière de droit au chômage et de droit de séjour des immigrés. Les élèves pensaient que le diplôme donnait automatiquement droit à des allocations de chômage.

Une deuxième visite dans cette école fut consacrée à une discussion à bâtons rompus avec les élèves et le professeur, où fut décidée la visite d'une usine de confection et d'un secrétariat local du syndicat. Les brochures furent distribuées, ainsi que les montants des salaires en vigueur dans les secteurs où ces jeunes filles seraient amenées à travailler. Les questions fusèrent : comment est-il possible de vivre avec des salaires si faibles ? D'autres questions, relatives au syndicat, trouvèrent partiellement réponse lors de la visite au secrétariat syndical d'une des communes de l'agglomération bruxelloise.

Lors de cette visite, le responsable du secrétariat exposa la réglementation relative au droit et à l'indemnisation du chômage et expliqua le type de travail qu'effectue un secrétariat local. Il s'agit pour les deux tiers des formalités administratives relatives au paiement des chômeurs, et pour le reste de s'occuper des plaintes déposées par les affiliés, concernant le droit du travail et de la sécurité sociale, et de percevoir les cotisations. Les étudiantes n'eurent que peu de temps pour réagir à un autre aspect de l'exposé, qui concernait les revendications syndicales de réduction du temps de travail. Elles constatèrent que le professeur ne les avait jamais informées sur la durée hebdomadaire du travail, notamment dans le secteur de la coiffure où celle-ci est habituellement de 45 heures.

Cette rencontre fut assez décevante et peu enthousiasmante vis-à-vis du syndicat. Il faut cependant souligner que des étudiantes étaient malgré tout intéressées par le syndicat, même si elles ne trouvaient pas de travail, et qu'on ne pourra peut-être plus, comme c'est très souvent le cas, refuser d'inscrire au syndicat des étudiants ou des chômeurs, sur base du fait qu'ils ne sont pas des travailleurs actifs.

Par l'intermédiaire d'une responsable syndicale du secteur textile, il fut possible de visiter un atelier de confection. Cette visite ne pouvait se faire que si elle ne nuisait pas au travail, et les élèves ne purent pas

discuter avec les délégués syndicaux de l'entreprise. L'ordre silencieux et l'organisation du travail dans l'atelier ont fasciné les étudiantes. Il est apparu dans la discussion qui a suivi en classe qu'elles avaient compris ce que signifie réellement le chronométrage et la surveillance stricte du travail. Enseignement et prise de conscience que le professeur a déclaré vouloir continuer dans les prochaines années.

Commentaire

De l'exemple ci-dessus, comme d'ailleurs des interventions dans d'autres écoles, il ressort que l'action « école » se centre sur les perspectives d'avenir des étudiants et sur la façon dont ils pourraient s'organiser quand ils n'auront plus le support de l'école pour se rencontrer. D'autre part, le syndicat étant considéré comme un acteur intervenant seulement au niveau des entreprises, c'est-à-dire dans la partie de vie des gens consacrée au travail, les discussions avec les étudiants tournent automatiquement autour des conditions de travail, de stage, de recherche d'emploi. Pour sortir de ce carcan, il est indispensable de faire parler les étudiants sur leur vécu en dehors de l'école ou du travail, c'est-à-dire leurs loisirs, la consommation, etc. Car, comme le disait le secrétaire général des cheminots de la CSC, à la rencontre nationale des Jeunes CSC en 1981, « quel sens peut avoir une action qui se déroule sur des objectifs purement professionnels si le gain qui en résulte est récupéré par des mécanismes externes : hausse du coût des services, diminution des avantages de la sécurité sociale, augmentation des loyers, des taux d'intérêt, etc. Il faut donc non seulement inscrire les luttes dans une perspective globale mais aussi rechercher les solidarités nouvelles. La caractéristique du capitalisme est de diviser l'individu en plusieurs morceaux : le producteur, le consommateur, le citoyen. Dans ces trois domaines, la condition du travailleur est cependant différente de celle du possédant. Chercher des solidarités nouvelles, c'est concrètement refuser la division qu'impose le système, recoller les morceaux et conduire des luttes qui intègrent ces trois dimensions ».

Les enseignements de la pratique

Les étudiants de l'enseignement professionnel cumulent divers handicaps. Celui d'être issus, pour la

plupart de milieux défavorisés. Celui, et cela dans tous les cas, d'être dans un enseignement qui ne leur ouvre comme perspective que le chômage ou, au mieux, des emplois dévalorisés. Celui, parfois, d'être immigré.

Si l'on considère de plus qu'une des valeurs fondamentales de notre société est la valeur « travail », alors que les emplois sont de plus en plus rares, on comprend que ces jeunes se sentent dévalorisés. Il importe donc, fondamentalement, de ne plus considérer un individu en tranches, « producteur-consommateur-citoyen ». C'est une vision globale de la personne qu'il convient de retrouver, pour éviter que les jeunes n'arrivent plus à se situer. Pour ce faire, il faut remettre en question les valeurs privilégiées de notre société, imprégnées par la logique du profit. L'expression du vécu quotidien des jeunes peut être un début de mise en échec des valeurs marchandes. Des entretiens, contacts, témoignages, enquêtes collationnées au cours de l'action « école », il ressort que des valeurs comme la solidarité, l'amitié, la justice, la liberté sont latentes chez les jeunes, et qu'un travail important reste toujours à faire pour faire resurgir ces valeurs, les exprimer et les concrétiser. Apporter une information que l'on inscrit dans l'expérience personnelle de ceux qui la reçoivent est un instrument de libération bien plus qu'une connaissance supplémentaire.

D'une action « école », basée à l'origine sur la découverte de la nécessité de faire la jonction entre le monde étudiant et celui du travail, qui avait concrétisé cet objectif en investissant le milieu des écoles professionnelles pour en connaître la population, et qui avait ensuite créé des outils nécessaires à cette action ; celle-ci s'élargit maintenant en ne considérant plus le jeune étudiant comme seulement un jeune travailleur. L'expérience montre qu'il est important de continuer dans cette voie en étant en même temps informateurs et agents suscitant l'expression, l'analyse du vécu et la capacité de se prendre en charge individuellement et collectivement, principalement aujourd'hui, face aux graves problèmes posés par le manque d'emplois et la diminution des revenus et des droits des travailleurs actifs et non-actifs. Seule la solidarité permettra à ces jeunes de s'insérer dans la vie sociale.

Les luttes pour l'emploi dans les entreprises

« Assez de paroles, des actes ! » Qui n'a entendu cette phrase dans l'une ou l'autre assemblée de travailleurs. Malgré le contexte contraignant de crise économique, les tendances au repli sur soi dans les mouvements syndicaux des pays industrialisés, bon nombre de militants, particulièrement des jeunes, veulent aller de l'avant en ne s'en tenant pas à la seule défense des droits conquis. Ces actions menées dans les entreprises par les jeunes sont réfléchies, discutées et organisées, en collaboration avec les militants adultes, par des jeunes qui constituent à cette fin des groupes de base. Une de leurs préoccupations principales est l'emploi, comme le montrent les témoignages repris ci-dessous.

Le groupe des Jeunes CSC à « Meurice »

« Le groupe s'est créé en 1979. Le thème de la première réunion fut de créer une amitié entre les jeunes de l'entreprise, de voir les problèmes des ouvriers et de chercher une solution avec la délégation syndicale. Les jeunes avaient été contactés par une distribution de tracts et des discussions avec les jeunes sur leur travail. Ce qui a permis au groupe de poursuivre son action, c'est la collaboration des délégués syndicaux, qui prennent en charge les demandes des jeunes, les analysent et les font passer. Les réunions du groupe des jeunes, auxquelles assiste un délégué syndical, portent sur les actions à mener sur les conditions de travail, la révision des salaires, le recrutement de nouveaux Jeunes CSC. Nous avons obtenu satisfaction sur plusieurs points discutés au Comité des jeunes : contrôle des classifications, sécurité dans l'entreprise, réduction du temps de travail, etc. »

Le groupe des Jeunes CSC de « Dimequip »

« Nous travaillons dans une entreprise multinationale qui occupe une majorité de femmes (203 pour 17 hommes). Depuis la constitution de notre comité syndical, nous nous réunissons tous les mois. Nous sommes arrivées à pouvoir mobiliser une vingtaine de jeunes. Des actions ont été menées : l'accueil des jeunes dans l'entreprise, sensibilisation à la revendication

de réduction du temps de travail, arrêt de travail pour le dépôt du cahier de revendications. Toutes ces actions ont eu des résultats positifs. »

Le groupe des Jeunes CSC des aides familiales d'Arlon

« Depuis deux ans, notre groupe d'aides familiales (nous sommes une dizaine) se réunit régulièrement tous les mois. Dans nos réunions, nous nous sommes rendues compte qu'il y avait beaucoup de problèmes à régler qui étaient normalement du ressort d'une délégation syndicale : erreurs dans les fiches de paie, litiges avec les responsables du service, etc. Nous avons donc pris l'initiative de proposer la mise en place d'une délégation syndicale. Nous avons présenté plusieurs revendications pour l'application du crédit d'heures pour formation syndicale. Pour les prochains mois, nous envisageons une action pour la réduction du temps de travail à 38 heures par semaine avec embauche compensatoire. »

D'autres actions, plus spectaculaires, mais beaucoup moins fréquentes, sont celles qui aboutissent à la reprise par les travailleurs, dans le cadre d'une coopérative, des activités d'une entreprise victime de fermeture, suite à une mauvaise gestion. L'expérience, présentée ci-dessous, de lancement d'une telle coopérative, en est actuellement à ses débuts. Les Jeunes CSC de cette entreprise ont pris une part importante dans l'action, et ont été soutenus par d'autres jeunes syndicalistes de leur région. C'est pour cela que cette expérience est reprise ici, bien qu'elle ne soit pas spécifique aux Jeunes CSC. Elle constitue en outre une alternative à la réduction du nombre d'emplois. Sans être la première, et sans qu'elle ne soit une solution généralisable, cette expérience reste cependant du plus grand intérêt, elle est une voie de recherche vers des solutions non-classiques aux problèmes d'emploi.

D'une faillite à une coopérative de travailleurs

Le 14 février 1980, c'est la fin de l'entreprise « Martin-frères » à Verviers : faillite due à la gestion frauduleuse du patron. Décembre 1981 : après deux années de lutte, dont treize mois d'occupation, on s'achemine vers une double solution. Un investisseur

négoce pour reprendre plusieurs secteurs de l'usine tandis que, à l'initiative des travailleurs, une coopérative se crée pour reprendre le secteur des serviettes hygiéniques.

Mais revenons en 1980. C'est en octobre que l'occupation est décidée. Elle est active : des groupes de travail se forment (vente de produits, entretien, restaurant) et une solidarité se met en place dans la région. Des travailleurs de plusieurs usines versent une heure de salaire. Face à la passivité des pouvoirs publics, les deux délégués FGTB et CSC font une grève de la faim de 16 jours. Cette nouvelle forme de lutte, pour le moins exceptionnelle, a le mérite de relancer la lutte et de braquer les feux de l'actualité sur les travailleurs en lutte. En mai 1981, les travailleurs qui occupent l'entreprise organisent une journée « portes ouvertes » où des centaines de travailleurs de la région apportent leur soutien. À cette occasion, les travailleurs démontrent que l'outil est entretenu et que les machines peuvent redémarrer. Mais toutes ces actions n'aboutissent pas à des résultats tangibles. Progressivement, les travailleurs ébauchent un projet de coopérative. Pourquoi cette forme de société ? Parce qu'elle répond à certaines de leurs aspirations : c'est une forme démocratique, où les ouvriers peuvent s'associer et décider ensemble des objectifs à poursuivre comme l'amélioration des conditions de travail, fabriquer un produit utile, rendre chaque coopérateur responsable dans le travail, les décisions. Plusieurs semaines ont été nécessaires à l'élaboration des statuts qui expriment les objectifs et la volonté des travailleurs de s'unir pour sauver leur emploi et changer la manière de travailler.

Ce que veulent les travailleurs, c'est que la coopérative s'inspire des valeurs ouvrières, c'est-à-dire travailler mieux, réaliser une vraie solidarité à l'usine et vers l'extérieur avec tous les travailleurs. C'est aussi donner l'accès à l'information, à la formation et à la prise de responsabilité de tous. Le projet prévoit la reprise de la production de serviettes hygiéniques. Les travailleurs estiment qu'il faut au départ 13 ouvriers et 3 employés et espèrent que ce nombre pourra grandir lentement mais sûrement. Le projet reste encore « théorique » dans la mesure où il faut encore négocier la reprise des machines et des bâtiments nécessaires à la production. Mais des travailleurs ont déjà acheté leur part de coopérateur. La gestion se fera par les coopérateurs, les ouvriers s'occuperont de la fabrica-

tion et les employés de la gestion administrative, commerciale et financière avec des objectifs discutés par l'assemblée générale des coopérateurs. Les travailleurs garderont une délégation syndicale indispensable au contrôle du fonctionnement de la société.

Développer la solidarité

Les quelques exemples ci-dessus donnent une idée du travail syndical quotidien réalisé par les Jeunes CSC. « C'est peu de choses », diront certains, qui s'attendraient à des réactions plus spectaculaires face aux graves problèmes d'emploi. Signalons d'abord que ce ne sont pas là les seules actions où les jeunes travailleurs sont présents. Il aurait pu être ici question des marches et autres manifestations dont les Jeunes CSC ont été tantôt les initiateurs, tantôt d'actifs participants.

L'objectif était davantage ici de montrer le patient travail de sensibilisation et de mobilisation, dans les entreprises, travail ingrat dont les résultats ne sont pas directement tangibles dans la plupart des cas. Les résultats ne se comptent pas en nombre d'emplois créés. Cela n'a d'ailleurs pas de sens, si ce n'est dans des initiatives telles que la reprise des activités d'une entreprise en faillite par une coopérative ouvrière, chose assez rare qui ne constitue d'ailleurs pas une solution généralisable.

Le principal résultat de la démarche des Jeunes CSC est à rechercher dans le développement d'un syndicalisme plus solidaire, plus global, qui dépasse les corporatismes. Les jeunes ont été les initiateurs et restent les plus ardents propagandistes de cette revendication. Ceci peut paraître banal. Il n'en est rien : l'idée de partager le travail est beaucoup moins ancrée qu'on ne le croit dans les mentalités. Le travail syndical quotidien des jeunes dans les entreprises pour développer la solidarité en acquiert dès lors une importance capitale.

L'Action des jeunes sans-emploi

L'action des travailleurs sans emploi, qui a commencé il y a plusieurs années, ne se développe vraiment que depuis deux ans. Elle doit faire face à d'énormes difficultés de mobilisation et de soutien de

l'organisation syndicale, trop centrée encore sur la défense des travailleurs actifs dans les entreprises. Les Jeunes CSC, avec les femmes de la CSC, ont été très actifs dans la mise en mouvement des nouveaux laissés pour compte que sont les chômeurs. Ils ont développé un programme revendicatif novateur en la matière, dont plusieurs éléments constituent les lignes directrices de l'action des comités de sans-emploi et des groupes locaux de jeunes syndicalistes. Il est difficile de faire dès à présent le bilan d'une action qui est en plein développement et en mutation constante et qui doit affronter sans cesse de nouveaux problèmes et notamment ceux posés par des mesures gouvernementales qui réduisent les allocations et les droits des sans-emploi.

Afin de rendre compte de l'action des sans-emploi de la CSC, voici l'interview réalisée fin 1981 de la responsable de la coordination des comités de sans-emploi pour la partie francophone du pays.

Il ne sera pas fait référence ici à la part spécifique prise par les jeunes dans cette dynamique des sans-emploi. Il existe bien quelques groupes de jeunes chômeurs mais, pour l'essentiel, l'action des sans-emploi de la CSC est portée en étroite collaboration et en pleine solidarité par toutes les catégories spécifiques de travailleurs sans-emploi (jeunes, femmes, immigrés notamment). Remarquons cependant que les jeunes sont très actifs sur ce terrain.

L'action syndicale des sans-emploi

Q. : Pourquoi une action syndicale avec les sans-emploi ?

R. : À travers le problème d'emploi, il y a des conditions spéciales, difficiles que vivent les chômeurs. La volonté est apparue de prendre en compte ce vécu que l'organisation syndicale négligeait jusqu'alors. À ces conditions difficiles, il faut ajouter que les militants syndicaux, une fois qu'ils sont en chômage, n'ont plus leur place dans l'organisation syndicale. L'action des sans-emploi, c'est d'abord aller à la rencontre de ce vécu des chômeurs, de les réhabiliter et de les rendre responsables, de leur permettre de prendre en charge leurs problèmes.

Q. : En quoi consiste l'action des sans-emploi ?

R. : L'action des comités de sans-emploi, c'est d'abord aider les chômeurs à retrouver du travail. Les « bourses du travail » organisées par les sans-emploi jouent ce rôle. On y analyse les petites annonces pour éliminer les nombreuses offres d'emploi « bidon », on regroupe les informations fournies par les délégués d'entreprises sur les emplois vacants. On parvient à compenser la médiocrité des activités de placement de l'ONEm (Office National de l'Emploi).

Deuxième point : c'est la défense des sans-emploi vis-à-vis de l'Office National de l'Emploi. Il s'agit ici d'aider les chômeurs à constituer un dossier leur permettant de mieux se défendre et de les accompagner lorsqu'ils sont menacés de suppression du droit aux allocations de chômage.

C'est dans les comités de sans-emploi également que s'organise l'entraide entre les chômeurs. On se dépanne mutuellement, on se conseille sur les attitudes à avoir face aux ventes à tempérament, en matière de loyers, etc. Il n'y a pas de programme structuré, c'est au coup par coup que les gens voient ce qu'ils peuvent faire. Dans certains cas, cette pratique débouche sur des services organisés par une association sans but lucratif ou une coopérative : on crée ainsi des emplois utiles.

Toutes ces activités font en même temps partie d'un quatrième objectif des comités de sans-emploi qui est la valorisation du temps de non-travail. La seule richesse qui reste au chômeur, c'est d'avoir du temps libre. Le problème, c'est que valoriser le temps libre demande des moyens. Financiers d'abord mais aussi psychologiques et culturels et les chômeurs n'ont pas toujours la confiance en eux-mêmes suffisante pour relever ce défi. Les choses avancent quand même de ce côté : des travailleurs sans-emploi suivent des cours, participent à des conférences. Des initiatives de télévision communautaire informent les chômeurs et organisent des cycles de formation à leur intention.

Q. : L'action syndicale des sans-emploi n'est-elle pas en marge de l'animation syndicale ? Existe-t-il des liens avec l'action des travailleurs qui ont encore un emploi ?

R. : Il existe un danger de marginalisation. C'est notamment pour éviter cela que les sans-emploi veulent s'organiser. L'obstacle majeur c'est qu'il n'y ait

pas davantage de place pour les chômeurs dans la structure syndicale. Il y a cependant une prise de conscience dans la structure qu'il faut faire cette place. C'est plus facile de réaliser cela dans les structures interprofessionnelles car les objectifs y sont semblables. Mais il faut également rencontrer les travailleurs, les comités d'entreprise. C'est un des objectifs des cellules d'intégration, qui sont des groupes de travailleurs et délégués syndicaux d'entreprise. Le but poursuivi dans un premier temps est de faire engager dans l'entreprise en question des membres de la cellule lors de remplacement de partants, lors d'embauche compensatoire à la réduction du temps de travail ou à la prise de crédits d'heure pour la formation ainsi que dans le cadre de la lutte contre les heures supplémentaires. (Cette formule de cellules d'intégration est actuellement à l'étude; NDR.) Dans cette hypothèse, les actifs peuvent aider les non-actifs dans la recherche d'emploi et les non-actifs peuvent aider les actifs à prendre conscience de la crise, de ses conséquences dans la vie quotidienne, de ses causes aussi et des aberrations du système capitaliste.

Dans la perspective du syndicalisme de demain, le temps libre des chômeurs et la démythification du travail sont des éléments dynamiques pour le renouvellement du syndicalisme et, d'une façon plus globale, pour la construction d'une société post-industrielle. De nouvelles valeurs sont mises en avant. Les chômeurs sont plus proches de ces nouvelles valeurs, culturelles, affectives, etc., que les travailleurs actifs qui, plongés dans le cycle de la production, ne sont pas à même de percevoir.

Q. : Quels sont les problèmes posés par le développement de l'action des sans-emploi ?

R. : Il pose surtout des problèmes de perspectives, de projet de société à mettre en avant. Il faut pouvoir proposer quelque chose aux chômeurs. On aborde ici des problèmes de conception du syndicalisme et de la vie en général. Comment susciter la compréhension entre deux mondes, entre deux groupes de militants tout à fait différents, les travailleurs avec emploi et ceux qui n'en ont pas ? Les chômeurs sont en dehors du champ des revendications habituelles sur les salaires, les conditions de travail.

Pour les sans-emploi, il s'agit d'une lutte pour avoir la possibilité de vivre autrement. L'organisation

syndicale se situe encore mal par rapport à ce monde de sans-emploi qu'elle méconnaît. Il n'est plus seulement question d'organisation économique de la société mais aussi de conception de la vie. Il n'y aura plus d'emploi (comme on le conçoit aujourd'hui) pour tout le monde, ce seront des emplois différents.

Conclusions

Aucune action pour l'emploi des jeunes ne peut réussir sans que les jeunes y soient associés, sans qu'elle ne se base sur ce qu'ils vivent quotidiennement à l'école, au travail, au chômage, mais aussi dans leurs loisirs. Partir de ce vécu est indispensable, même si cela exige davantage de temps et de patience pour arriver à un résultat. Celui-ci sera d'autant plus solide qu'il sera l'aboutissement d'un projet défini par le plus grand nombre possible de jeunes militants, étudiants, sans-emploi et travailleurs, agissant en solidarité.

Toutes les actions présentées mettent l'accent sur cette solidarité indispensable, qui passe par la connaissance mutuelle et l'action en commun pour des objectifs définis ensemble. Les moyens peuvent varier : ils sont définis en fonction des spécificités des groupes de jeunes. Le travail à la base est certes moins spectaculaire que les manifestations et autres actions d'éclat. Mais son efficacité ne fait aucun doute, même si parfois on a l'impression de ne pas avancer. Sans exclure le recours à des actions spectaculaires, les Jeunes CSC privilégient une démarche en profondeur, davantage mobilisatrice et formatrice.

Les jeunes veulent aussi, et cela a été sensible à plusieurs endroits de cet article, aller au-delà du syndicalisme traditionnel. Celui-ci ne peut que difficilement répondre aux problèmes d'emploi s'il ne change pas de stratégie. Car les problèmes d'emploi révèlent de nouveaux besoins, des changements d'attitude par rapport au travail, l'aspiration à d'autres rapports sociaux. Il y a là de quoi élaborer un projet mobilisateur. C'est un travail qui reste à faire.

Pour leur part, les politiques néo-libérales portent en elles un autre projet, celui d'une société duale où

le marché de l'emploi sera scindé en deux niveaux : l'un comprenant des emplois hautement qualifiés, fortement valorisés, dans des secteurs de pointe, et l'autre regroupant une masse de sous-emplois, déqualifiés, sous-payés, dans des secteurs peu rentables au sens économique de ce terme. Avec des conséquences qui ne pourront être que dramatiques pour la classe ouvrière. Comment s'y opposer sinon en proposant et en appuyant des solutions qui, au contraire, accroissent la solidarité entre tous les travailleurs, actifs et non-actifs ? C'est dans ce sens qu'agissent les jeunes syndicalistes de la CSC.

Stéphane Lepoutre
*CSC : rue de la Lai, 121
1040 Bruxelles*

NOTE :

¹ « Quel avenir pour les jeunes de professionnelle ? », mémoire de fin d'étude de Régine Decoster — Institut supérieur de formation sociale — Bruxelles — 1981.

Je tiens à remercier Régine Decoster de m'avoir permis de reprendre, dans le chapitre consacré à l'action auprès des étudiants, de larges extraits de son mémoire de fin d'étude consacré à cette question.

Explicitation des sigles

CSC : Confédération des syndicats chrétiens (de Belgique). Elle compte environ 1 300 000 affiliés et est majoritaire au plan national tout en étant minoritaire dans la partie francophone du pays.

FGTB : Fédération générale du travail de Belgique, de tendance socialiste. Comptant environ 1 150 000 affiliés, elle est en importance la deuxième organisation syndicale du pays mais est majoritaire dans la partie francophone.

Jeunes CSC : jeunes syndicalistes de la CSC, organisés en service spécifique dans la CSC.

ONEm : Office National de l'Emploi. L'ONEm a deux missions essentielles : le placement des travailleurs sans emploi, auquel s'ajoutent des activités de formation professionnelle accélérée, et le contrôle de l'indemnisation du chômage, comprenant l'application de la réglementation du chômage.